



ANNECY, LE JEUDI 16 JUILLET 2026

VOIRIE

Inauguration des travaux d'aménagement du Col de Leschaux

Afin d'améliorer et de sécuriser le réseau routier, la Commune de Leschaux, avec le soutien du Conseil départemental, a engagé en septembre 2025 un projet d'aménagement global de l'intersection entre la RD 912 et la RD 110, située au Col de Leschaux. Dans ce cadre, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Bernard Dagand, Maire de Leschaux et Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et aux bâtiments, aux pistes cyclables et aux mobilités et Conseiller départemental du Canton d'Annecy 4 ont inauguré ce jour les nouveaux aménagements.

Afin de renforcer la sécurité et compte-tenu de l'attractivité importante du Col de Leschaux pour le cyclotourisme, la Commune de Leschaux, en partenariat avec le Département, a engagé un projet d'aménagement global de l'intersection entre les RD 912 et RD 110.

Débutée en septembre 2025 et désormais achevée, cette opération a permis de réaliser les aménagements suivants :

- L'aménagement d'un carrefour giratoire à 4 branches (2 branches RD 912 et 2 branches RD 110) de 12 mètres de rayon ;
- La mise en zone 30 de l'ensemble de l'aménagement ;
- Le rétrécissement ponctuel de la RD 912 et la mise en place d'un plateau surélevé à l'entrée de la zone ;
- L'aménagement d'une placette de convivialité et d'une zone de stationnements vélos / motos sur le parking actuel à l'arrière du restaurant incluant 40 places cycles et 5 bornes de recharge électrique,
- La création d'un parking perméable et paysager de 39 places avec entrée et sortie sur la RD 912 ;
- L'aménagement d'une zone d'arrêt de bus avec trottoirs le long de la RD 110 ;
- La mise en place d'un sanitaire (WC + point d'eau).

Réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la commune, l'opération représente un coût total de 1,2 M€ HT, financée à hauteur de 80% par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, soit 824 551 € au titre de la solidarité territoriale (CDAS) et 167 395 € au titre de la politique départementale voirie.

➤ Haute-Savoie au Sommet

Ces nouveaux aménagements ont été inaugurés à l'occasion de la montée du Col de Leschaux, organisée au titre du dispositif Haute-Savoie au Sommet.

Dans le cadre de son plan vélo, le Conseil départemental de la Haute-Savoie propose l'ouverture hebdomadaire d'un col mythique aux cyclistes, de 9h à 12h, afin de promouvoir ce mode de déplacement doux et de valoriser les montées remarquables du Département, en offrant un accès sécurisé et propice à la pratique du vélo.

Plus de 878 cyclistes ont gravi ce jour le Col de Leschaux.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](#)